

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU DU 20 JUILLET 2016

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 15
Pouvoirs : 0
Votants : 15

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 13 juillet 2016

Le 20 Juillet 2016, le Bureau de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Brigitte COULON, Frédéric VALLOS.

Secrétaire de séance : Etienne SERRAT

OBJET : ASSAINISSEMENT – Demande de subvention –quartiers Juis et Montberthoud - SAVIGNEUX

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, indique que des études sont en cours pour la création d'un réseau de collecte sur les quartiers de Juis et Montberthoud - commune de Savigneux. Cette opération vise à raccorder environ 45 habitations pour le quartier de Juis et 25 pour celui de Montberthoud.

Cette opération, inscrite au budget assainissement collectif sous le libellé Op 52 – Quartiers de Juis et Montberthoud – Savigneux, est estimée à 545 000 € H.T.

Elle est susceptible d'obtenir des subventions de la part de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain (taux d'aide inconnu).

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ Approuve le projet de travaux de création d'un réseau d'assainissement sur les quartiers de Juis et de Montberthoud à Savigneux évalué à 545 000 € H.T et son plan de financement,
- ✓ **S'engage** à mener à terme cette opération selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement,
- ✓ **Sollicite** l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération,
- ✓ **Autorise** le président à signer toute pièce nécessaire à cette demande,
- ✓ **Autorise** pour cette opération le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser,
- ✓ **Demande** l'autorisation au Conseil Départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 16 AOUT 2016
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160720-2016B18-AS
Affichage le :

16 AOUT 2016



A Trévoux, le 20 juillet 2016

Pour le Président, empêché
Le Vice Président délégué
Marc PECHOUX